



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
3 mars 2014
Français
Original: anglais

Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Point 16 de la liste préliminaire*

**Les technologies de l'information
et de la communication au service
du développement**

Conseil économique et social

Session de fond de 2014

New York, 23 juin-18 juillet 2014

Point 16 b) de l'ordre du jour provisoire**

**Questions relatives à l'économie et à l'environnement:
la science et la technologie au service du développement**

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été élaboré à la demande du Conseil économique et social qui avait, dans sa résolution 2006/46, prié le Secrétaire général d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD) de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) dans le cadre de son rapport annuel à la Commission. Il a été établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) d'après les renseignements communiqués par les organismes du système des Nations Unies et d'autres instances sur les activités menées en 2013, en vue de diffuser les pratiques efficaces et les enseignements.

* A/69/50.

** E/2014/1/Rev.1.

GE.14-50239 (F) 140414 140414



* 1 4 5 0 2 3 9 *

Merci de recycler



Introduction

1. En 2013, la révolution planétaire des technologies de l'information et de la communication (TIC) a poursuivi sa progression dans toutes les régions. Alors que la technologie et les marchés continuent d'évoluer avec une extraordinaire rapidité, les gouvernements, les entreprises, les organisations internationales et les individus sont mis au défi de suivre le rythme et de s'adapter à des possibilités et des incertitudes évoluant sans cesse.

2. On trouvera dans le présent rapport des renseignements communiqués par 26 organisations du système des Nations Unies et d'autres organisations et parties prenantes¹ concernant les tendances, les succès et les obstacles recensés dans la mise en œuvre des résultats du SMSI en 2013².

I. Tendances actuelles

A. État des progrès des technologies de l'information et de la communication

3. La demande et l'offre de TIC ont continué d'augmenter. À l'échelle mondiale, le nombre d'abonnements de téléphonie mobile cellulaire dépasse désormais 6,8 milliards³. Bon nombre de régions rurales et isolées des pays en développement, cependant, sont encore dépourvues de réseaux mobiles, et les téléphones mobiles restent inabordables pour beaucoup de personnes. L'accès à Internet et son utilisation continuent aussi de progresser, avec plus de 2,7 milliards d'utilisateurs dans le monde⁴. Une partie croissante des utilisateurs a accès à des réseaux et des services à large bande haut de gamme, mais bien souvent l'accès n'est pas universel, ou n'est pas abordable dans les pays en développement.

4. L'Organisation des Nations Unies et les organismes internationaux ont engagé l'examen décennal des textes issus du SMSI (SMSI+10) qui doit être mené à bien par l'Assemblée générale en 2015, parallèlement à l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement. La première réunion d'examen du SMSI+10 a été organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 2013. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a organisé le Forum du

¹ Africa ICT Alliance, Association for Progressive Communications, Centre du commerce international, Chambre de commerce internationale – Business Action to Support the Information Society, CNUCED, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Conseil de l'Europe, Département des affaires économiques et sociales, End Child Prostitution, Child Pornography and the Trafficking of Children for Sexual Purposes, Internet Governance Forum, Internet Society, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation météorologique mondiale, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Organisation mondiale de la Santé, Organisation mondiale du commerce, Organisation pour la coopération et le développement économiques, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Telefónica et Union internationale des télécommunications.

² Le texte intégral des communications de ces organisations est accessible à l'adresse: <http://unctad.org/cstd>.

³ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/mis2013.aspx>.

⁴ Ibid.

SMSI, qui a lancé des consultations à participation non limitée sur les questions et les objectifs qui seront abordés.

B. Technologies sans fil et évolution dans ce domaine

5. Bon nombre d'évolutions récentes dans le secteur des TIC ont concerné les technologies sans fil. Les services sans fil large bande sont aujourd'hui parmi les plus dynamiques, les abonnements de téléphonie mobile large bande progressant de près de 30 % par an⁵, ce qui permet aux utilisateurs d'accéder aux contenus au moyen d'appareils «intelligents» de plus en plus variés.

6. Sous la conduite de l'UIT, les autorités publiques et réglementaires transforment leurs politiques de gestion du spectre, notamment en remplaçant les normes analogiques de diffusion par des normes numériques. Cela libère des plages étendues de spectre pour l'utilisation. Le spectre maintenant disponible devrait rendre possibles des réseaux innovants et moins onéreux, ce qui pourrait s'avérer bénéfique pour atteindre les populations mal desservies et offrir des services plus abordables.

7. Ces évolutions contribuent à la convergence actuelle des technologies, des médias et des applications, à mesure que la téléphonie, la transmission de données, la radiodiffusion et les médias traditionnels deviennent de plus en plus intégrés et interchangeables.

C. Initiatives de politique publique

8. Un nombre croissant de pays, conscients de l'importance des TIC, adoptent ou élaborent des politiques nationales sur les TIC et/ou des plans et des stratégies sur le large bande visant à regrouper tous les acteurs de l'offre et de la demande dans l'écosystème des TIC, pour créer des moyens cohérents et efficaces de développement des TIC.

9. Ces stratégies mettent l'accent sur le rôle des TIC dans l'éducation et, par extension, sur la nécessité d'accroître la sensibilisation et de renforcer l'aptitude à utiliser les TIC dans tous les domaines. L'intégration dans les programmes scolaires de l'informatique, de l'accès à Internet et de la formation technique est devenue un objectif prioritaire. Plus récemment, des stratégies nouvelles d'«alphabétisation numérique» visent à étendre l'instruction publique centrée sur les TIC, par-delà le milieu éducatif, à la société dans son ensemble, de sorte que les générations présentes et futures soient idéalement préparées pour tirer parti de la société de l'information.

II. Mise en œuvre et suivi à l'échelon régional

A. Afrique

10. Les disparités importantes qui existent dans les pays africains en matière d'accès à Internet commencent à s'atténuer avec la croissance significative du secteur, et de nouvelles politiques et initiatives donnent des résultats encourageants. D'après une étude récente⁶, l'Afrique dispose depuis 2013 d'un taux global de pénétration des services mobiles estimé à 63 % et d'un taux d'accès à Internet de 16 %. Le taux de pénétration des réseaux mobiles large bande est passé de 2 % en 2010 à 11 % en 2013. L'Internet représente 1,1 % du

⁵ <http://www.broadbandcommission.org/documents/bb-annualreport2013.pdf>.

⁶ http://www.mckinsey.com/insights/high_tech_telecoms_internet/lions_go_digital_the_internets_transformative_potential_in_africa.

produit intérieur brut (PIB) en Afrique, soit 18 milliards de dollars à l'heure actuelle, montant qui pourrait passer à 300 milliards de dollars en 2025⁷. Malgré ces progrès, l'Afrique subsaharienne affiche encore le plus faible taux de pénétration d'Internet.

11. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) continue de soutenir ses États membres dans l'application de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, coopérant étroitement avec la Commission de l'Union africaine et les communautés économiques régionales du continent concernant la mise au point d'une convention africaine sur la cybersécurité, l'harmonisation de la cyberléislation et des indicateurs sur l'administration en ligne⁸.

12. Africa ICT Alliance, initiative de coopération du secteur privé entre des acteurs africains des TIC, opérationnelle depuis 2013, mène des activités pour appuyer la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI⁹.

B. Asie et Pacifique

13. Les progrès soutenus du développement du TIC ont été inégaux dans beaucoup de pays de la région Asie-Pacifique. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a mené un examen régional des résultats du SMSI en Asie et dans le Pacifique en 2013¹⁰, qui recense les aspects en progrès et les problèmes qui subsistent.

14. Si la téléphonie mobile est accessible à une nette majorité de la population de la région et si les institutions publiques sont de plus en plus reliées au Web, les pays de la CESAP les plus avancés économiquement (dont l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée et Singapour) ont progressé encore plus rapidement que les pays où la connectivité est moins bonne, ce qui a accentué le fossé numérique. À titre d'exemple, si seulement 7 % de la population de la région Asie-Pacifique dispose d'un accès fixe large bande, la République de Corée a une pénétration en fixe large bande de 37,56 %, contre seulement 0,01 % pour le Myanmar.

15. La CESAP appuie un certain nombre d'initiatives pour combler le fossé numérique, dont la mise au point d'un projet d'autoroute de l'information de l'Asie et du Pacifique, consistant en un réseau maillé de fibre optique terrestre à l'échelle du continent. En 2013, la CESAP et l'UIT ont établi une cartographie des infrastructures terrestres de transmission¹¹ afin de permettre le repérage des lacunes et des blocages dans les réseaux de fibre optique transfrontières.

C. Asie occidentale

16. La région de l'Asie occidentale a pris des mesures significatives en vue de combler le fossé numérique et d'édifier la société de l'information. La baisse des coûts permet un rythme d'adoption des TIC plus rapide. Secteur public et secteur privé coopèrent pour intégrer les réseaux locaux de communication sur les plans régional et mondial.

⁷ Ibid.

⁸ <http://au.int/en/cyberlegislation>.

⁹ <http://aficta.org/index.php/home/visionmission>.

¹⁰ En application de la résolution 69/10 de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, intitulée «Promouvoir la connectivité régionale des technologies de l'information et de la communication et construire des sociétés de la connaissance en réseau en Asie et dans le Pacifique».

¹¹ <http://www.unescap.org/idd/maps/asia-pacific-superhighway/>.

17. Dans la dernière édition, produite en 2013, du *Regional Profile of the Information Society in the Arab Region*¹², la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) confirme que la région arabe a pris des mesures significatives en vue d'atteindre les objectifs du SMSI.

18. Le portail de la société de l'information pour la région de la CESAO¹³ constitue un cadre pour la gestion des connaissances, qui renforce encore la collaboration et la diffusion de l'information sur les principaux thèmes de politique des TIC.

D. Amérique latine et Caraïbes

19. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les TIC ont une incidence positive sur la croissance économique, l'investissement technologique, la production et le comportement des entreprises et des consommateurs dans certains pays, même si les progrès ont été plus lents dans d'autres pays¹⁴. Le taux de pénétration par les réseaux mobiles large bande témoigne d'un développement asymétrique des infrastructures essentielles: les pays les plus avancés affichent un développement 15 fois plus important que les moins avancés. On estime que les TIC représentent en moyenne 3,2 % du PIB dans quatre pays de la région (Argentine, Brésil, Chili et Mexique)¹⁵.

20. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) supervise les activités régionales de mise en œuvre du SMSI. La quatrième Conférence ministérielle sur la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes a approuvé la déclaration de Montevideo, où les pays de la région ont réaffirmé leur engagement d'atteindre les objectifs du Plan d'action pour la société de l'information et du savoir en Amérique latine et dans les Caraïbes (eLAC 2015)¹⁶ – et le plan d'activités 2013-2015 pour la mise en œuvre du Plan d'action¹⁷.

21. La CEPALC assure également le secrétariat technique du Dialogue régional sur le large bande, qui a été étendu en 2013 à 11 membres¹⁸. La CEPALC a étoffé en 2013 ses activités visant à mesurer l'économie numérique et ses avantages pour l'égalité, ainsi qu'à promouvoir l'utilisation des TIC pour remédier aux disparités de genre.

E. Europe

22. Si des progrès considérables ont été faits dans l'amélioration des infrastructures et des capacités technologiques des TIC dans bon nombre de pays européens émergents, Internet, bien souvent, n'y est pas robuste et peut subir des perturbations, du fait en grande partie du nombre réduit de prestataires¹⁹.

¹² <http://www.escwa.un.org/information/pubaction.asp?PubID=1492>.

¹³ <http://isper.escwa.org.lb>.

¹⁴ http://www.cepal.org/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/5/49395/P49395.xml&xsl=/publicaciones/ficha.xsl&base=/publicaciones/top_publicaciones.xsl.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ <http://www.eclac.cl/cgi-bin/getprod.asp?xml=/elac2015/noticias/paginas/0/44210/P44210.xml&xsl=/elac2015/tpl-i/p18f.xsl&base=/elac2015/tpl-i/top-bottom.xslt>.

¹⁷ http://www.eclac.cl/socinfo/noticias/documentosdetrabajo/8/49568/eLAC-Plan_of_work_2013-2015.pdf.

¹⁸ <http://www.eclac.org/cgi-bin/getprod.asp?xml=/prensa/noticias/comunicados/6/51136/P51136.xml&xsl=/prensa/tpl-i/p6f.xsl&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl>.

¹⁹ Voir la contribution de la CEE au présent rapport.

23. Pour donner suite au SMSI, la Commission économique pour l'Europe (CEE) a mis l'accent sur la recherche de solutions qui utilisent des moyens de TIC pour promouvoir les objectifs de développement, tout en accordant une attention particulière aux aspects de développement durable. La CEE a mené des initiatives dans le cadre de ses divers sous-programmes pour traiter la plupart des grandes orientations du SMSI en soutenant des partenariats entre les acteurs publics et privés de la région.

24. Le Conseil de l'Europe œuvre avec ses 47 États membres, le secteur privé, la société civile et d'autres acteurs pour définir des politiques de TIC pour la région, dans le cadre de conventions dans des domaines comme la cybercriminalité, la protection des données et la protection des enfants ainsi que du Dialogue européen sur la gouvernance d'Internet²⁰. Au Forum mondial 2013 de la gouvernance d'Internet, le Conseil a présenté son projet de guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'Internet²¹, pour observations, et en vue d'adopter celui-ci en 2014.

III. Mise en œuvre et suivi au niveau international

A. Assemblée générale

25. L'Assemblée générale a adopté en décembre 2013 la résolution 68/198 dans laquelle elle estimait que les TIC ouvrent de nouvelles perspectives pour régler les problèmes de développement. Elle a décidé de fixer les modalités de son examen général de la mise en œuvre des résultats du SMSI fin mars 2014, au plus tard, et a invité son président à nommer deux cofacilitateurs chargés d'organiser à cet effet des consultations à participation non limitée (voir A/RES/68/198, par. 22).

26. En application de la résolution 67/195 de l'Assemblée, le Groupe de travail sur le renforcement de la coopération concernant les questions de politique publique relatives à Internet a été créé par le Président de la CSTD, et a tenu ses premières réunions en mai et en novembre 2013. Le Groupe de travail est constitué de 22 États Membres et de représentants du secteur privé, de la société civile, des milieux techniques et universitaires, et d'organisations intergouvernementales et internationales.

B. Conseil économique et social

27. En juillet 2013, le Conseil économique et social a adopté la résolution 2013/9 dans laquelle il prenait note de l'effort actuel de mise en œuvre des résultats du SMSI, soulignant son caractère multipartite et le rôle joué par de nombreux organismes régionaux et internationaux, tout en soulignant la nécessité de maintenir ce processus.

28. Le Conseil a reconnu et réaffirmé l'importance de l'application des résultats du SMSI concernant la gouvernance de l'Internet et le renforcement de la coopération, notamment le rôle du Groupe de travail sur le renforcement de la coopération et du Forum sur la gouvernance d'Internet. Il a engagé toutes les parties prenantes à continuer de se préoccuper des objectifs du SMSI et à les considérer comme prioritaires, notamment en révisant et en améliorant la mesure des TIC et les indicateurs de leur développement. Enfin, il a indiqué qu'un débat de fond consacré au SMSI+10 serait organisé par la CSTD, conformément au paragraphe 47 de sa résolution 2013/9.

²⁰ <http://hub.coe.int/en/a-free-and-safe-internet>.

²¹ <http://www.coe.int/t/information/society/Rights%20of%20Internet%20Users/Draft%20Council%20of%20Europe%20Guide%20on%20Human%20Rights%20for%20Internet%20Users.pdf>.

C. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

29. En mai 2013, les 30 membres du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information ont publié une déclaration commune sur les objectifs de développement pour l'après-2015²² dans laquelle ils relevaient l'évolution spectaculaire du secteur des TIC depuis le Sommet du Millénaire et le SMSI. Un certain nombre de facteurs, notamment, avaient rendu les TIC plus directement utiles à la réalisation des objectifs du Millénaire: entre autres retombées importantes, elles contribuaient à accélérer le développement durable, à garantir un développement fondé sur les droits, à créer des emplois, à améliorer l'éducation et à autonomiser les femmes.

30. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information a souligné que le rôle des TIC au service du développement devait être pleinement reconnu dans le programme de développement pour l'après-2015, qui devait tenir compte des enseignements sur la contribution potentielle des TIC à ces objectifs. À cet égard, des liens devaient être établis entre le programme de développement pour l'après-2015 et le processus d'examen SMSI+10 pour garantir la coordination et la cohérence.

31. Comme suite à la déclaration commune du Groupe²³, le Conseiller spécial du Secrétaire général sur le programme de développement pour l'après-2015 a estimé que cette contribution appuyait le rapport adressé par le Secrétaire général aux États Membres sur les objectifs du Millénaire et les objectifs pour l'après-2015²⁴, qui soulignait que l'intégration de la science et de la technologie, y compris des TIC, dans le programme de développement pour l'après-2015 avait une importance centrale.

D. Facilitation et coordination de la mise en œuvre multipartite du Plan d'action de Genève

32. L'UIT a accueilli le Forum annuel du SMSI en mai 2013, conjointement avec l'UNESCO, la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). À cette réunion, il a été procédé au lancement de l'activité de haut niveau du SMSI+10 sur le processus de consultations à participation non limitée²⁵, et les facilitateurs chargés des grandes orientations du SMSI ont tenu leur réunion annuelle.

33. Le Document final du Forum 2013 du SMSI met l'accent sur l'élaboration en cours de programmes pour le SMSI+10. Il a été constitué un groupe de réflexion SMSI+10 dont les participants ont été invités à réfléchir aux principaux thèmes de l'examen SMSI+10 à venir.

E. Société civile, entreprises et partenariats multipartites

34. En 2013, l'Association for Progressive Communications a centré ses efforts sur l'accès abordable à Internet, l'utilisation des TIC pour la préservation de l'environnement, l'utilisation des nouvelles technologies pour le changement social, la mise en place du «domaine public de l'information», la défense des droits de l'homme sur Internet, l'égalité entre les sexes et les droits des femmes et l'amélioration de la gouvernance d'Internet.

²² <http://www.ungis.org/Portals/0/documents/JointInitiatives/UNGIS.Joint.Statement.pdf>.

²³ http://www.ungis.org/Portals/0/documents/JointInitiatives/AminaMohammend_HC_re_UNGIS_Joint_Statement.pdf.

²⁴ <http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/A%20Life%20of%20Dignity%20for%20All.pdf>.

²⁵ <http://www.itu.int/wsis/review/mpp/>.

35. En 2013, la World Wide Web Foundation a créé l'Alliance for Affordable Internet²⁶ pour promouvoir un accès abordable à la connectivité Internet mobile et fixe dans les pays en développement. En décembre, l'Alliance a publié son premier rapport sur la question²⁷.

36. L'Internet Society (ISOC)²⁸, dont relève également le Groupe de travail d'ingénierie Internet (IETF), a élargi sa collaboration avec bon nombre d'organismes intergouvernementaux afin de promouvoir le développement d'un Internet ouvert partout dans le monde²⁹. Elle a ainsi participé notamment en 2013 au Comité technique consultatif d'Internet du Comité de l'économie numérique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

37. Le Réseau contre la prostitution infantile, la pornographie infantile et le trafic d'enfants à des fins sexuelles (ECPAT International) anime la Coalition dynamique sur la sécurité des enfants en ligne. En 2013, ECPAT a organisé à l'intention de ses parties prenantes des ateliers sur la protection en ligne des enfants lors du Forum sur la gouvernance d'Internet³⁰ et a publié des études de terrain, effectuées par des jeunes en Afrique³¹ et en Amérique latine³², sur les vulnérabilités liées à l'utilisation des TIC par les enfants.

38. L'initiative «Business Action to Support the Information Society» de la Chambre de Commerce internationale (CCI) œuvre avec les entreprises pour promouvoir les résultats du SMSI³³. La CCI administre aussi la Commission de l'économie numérique, qui élabore des outils théoriques et pratiques en collaboration avec des organisations internationales. La CCI a participé au Forum 2013 de la gouvernance d'Internet et a communiqué des déclarations soulignant la nécessité d'établir des cadres directeurs propices afin que les entreprises et les individus puissent tirer parti d'Internet³⁴.

F. Facilitation et mise en œuvre des grandes orientations et des thèmes du SMSI

1. Mise en œuvre des grandes orientations

a) Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC au service du développement (C1)

39. Le processus eLAC coordonné par la CEPALC est une structure multipartite pour le dialogue de haut niveau et la coopération régionale sur les politiques de TIC. La Déclaration de Montevideo a renforcé l'engagement pris par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'atteindre les objectifs énoncés dans le Plan d'action pour la société de l'information et du savoir en Amérique latine et dans les Caraïbes³⁵.

²⁶ <https://a4ai.org/>.

²⁷ <http://a4ai.org/wp-content/uploads/2013/12/Affordability-Report-2013-FINAL.pdf>.

²⁸ www.internetsociety.org.

²⁹ <http://www.internetsociety.org/who-we-are/our-community-and-partners>.

³⁰ <http://www.intgovforum.org/cms/dynamiccoalitions/79-child-online-safety>.

³¹ http://resources.ecpat.net/EI/Publications/ICT/ICT%20Research%20in%20AFRICA_p1.pdf.

³² http://resources.ecpat.net/EI/Publications/ICT/ICT%20Research%20in%20LatinAmerica_ENG.pdf.

³³ <http://www.iccwbo.org/Advocacy-Codes-and-Rules/BASIS/>.

³⁴ <http://www.iccwbo.org/News/Articles/2013/ICC-underscores-need-for-Internet-policies-that-encourage-global-economic-growth/>.

³⁵ La Déclaration de Montevideo a été adoptée à la quatrième Conférence ministérielle sur la société de l'information, tenue du 3 au 5 avril 2013.

40. Africa ICT Alliance a tenu son premier sommet au Nigéria en juin 2013 sur le thème «Tenir les promesses de l'ère numérique en Afrique»³⁶.

b) *Infrastructures de l'information et de la communication (C2)*

41. L'UIT a organisé la huitième réunion de facilitation de la grande orientation C2 lors du Forum du SMSI sur le thème «Connectivité large bande par le réseau dorsal: aspects économiques, réglementaires et techniques»³⁷. Elle a aussi organisé le Sommet «Connecter l'Asie et le Pacifique»³⁸, conjointement avec le Gouvernement thaïlandais, en novembre 2013, et a accueilli six forums de développement régional³⁹.

42. Un objectif important des initiatives de connectivité de l'UIT concerne les écoles, au titre du programme «Connecter une école, connecter une population»⁴⁰.

43. L'UIT aide aussi de nombreux pays à mettre au point des plans d'équipement pour le large bande sans fil⁴¹ et élabore une carte interactive mondiale des réseaux de transmission⁴². En matière de spectre, le Secteur du développement de l'UIT a publié un programme informatique nommé «Système de gestion du spectre pour les pays en développement» (SMS4DC)⁴³. Sur les normes de télécommunication, le Secteur de normalisation des télécommunications de l'UIT a approuvé 139 éléments d'activité en 2013, notamment des recommandations du Secteur, des suppléments et des notes techniques⁴⁴.

c) *Accès à l'information et au savoir (C3)*

44. L'UNESCO a continué de promouvoir des logiciels libres et ouverts dans ses domaines de compétence et a examiné des recommandations dans ce domaine dans le cadre de l'examen SMSI+10, en collaboration avec la Fédération internationale pour le traitement de l'information⁴⁵.

45. L'UNESCO a lancé cinq initiatives nationales en 2013, dans le cadre de son projet de carte mondiale des points d'intérêt⁴⁶, en vue de renforcer la résilience des populations locales aux situations de catastrophe portuaire et de postconflit au moyen d'une infrastructure de données de système d'information géographique sous licence libre.

46. L'UNESCO et l'Initiative mondiale pour des TIC équitables ont élaboré l'étude mondiale *Opening New Avenues for Empowerment*, qui propose une politique type pour des TIC accessibles, pour soutenir l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées⁴⁷.

³⁶ <http://aficta.org/index.php/aficta-summit-2013>.

³⁷ <http://www.itu.int/wsis/implementation/2013/forum/documents/outcomes.html>.

³⁸ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/connect/Asia-Pacific/Pages/default.aspx>.

³⁹ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC14/Pages/rpm.aspx>.

⁴⁰ http://www.itu.int/ITU-D/connect/flagship_initiatives/connecting_children/index.html.

⁴¹ <http://www.itu.int/ITU-D/asp/CMS/index.asp>.

⁴² <http://www.itu.int/en/ITU-D/Technology/Pages/InteractiveTransmissionMaps.aspx>.

⁴³ http://www.itu.int/ITU-D/tech/spectrum_management/SMS4DC.html.

⁴⁴ http://www.itu.int/ITU-T/workprog/wp_search.aspx?isn_sp=-1&isn_status=-1,1,3,7,2&adf=2013-01-01&details=0&field=aebcgfjkl.

⁴⁵ <http://ipthreed.org/ip3-at-unesco-wsis10-update-event-february-2013-paris/>.

⁴⁶ <http://umaps.unesco-ci.org/>.

⁴⁷ <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/resources/publications-and-communication-materials/publications/full-list/unesco-global-report-opening-new-avenues-for-empowerment-icts-to-access-information-and-knowledge-for-persons-with-disabilities/>.

47. Les orientations de l'UIT en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées ont été approuvées à la session de 2013 de son conseil. Les groupes d'étude du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT élaborent des orientations sur l'accessibilité des TIC et des médias audiovisuels.

48. En juin 2013, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a administré le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées⁴⁸.

49. Dans le cadre de son programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation⁴⁹, l'OMPI facilite l'accès aux périodiques scientifiques et techniques. L'OMPI fait aussi partie du partenariat Research4Life⁵⁰, en association avec des programmes spécialisés de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme des Nations Unies pour le l'environnement (PNUE). De même, son programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets permet d'accéder à des bases de données de brevets commerciaux⁵¹.

50. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a contribué au lancement du programme en ligne de suivi des investissements au Viet Nam⁵², et a mis en place un programme analogue couvrant 19 pays d'Afrique subsaharienne. En outre, son service chargé des groupements d'entreprises et des liens interentreprises a conçu un site Web spécifique⁵³ qui donne accès à sa méthode de développement des groupements d'entreprises partout dans le monde.

51. La CEE a mis sur pied l'initiative «Accès aux connaissances scientifiques et socioéconomiques en Afrique»⁵⁴, ressource en ligne interactive ayant pour objet de regrouper les connaissances scientifiques et socioéconomiques en Afrique.

52. Bon nombre d'entreprises du secteur privé ont réalisé des initiatives avec des institutions internationales, dont l'Union européenne⁵⁵, pour promouvoir l'intégration numérique des groupes sociaux marginalisés, dont les personnes malentendantes et les populations piscicoles isolées.

53. Un séminaire international sur la participation électronique intitulé «L'autonomisation par les technologies de l'information et de la communication» a été organisé par le Département des affaires économiques et sociales en collaboration avec l'UIT en juillet 2013, à Genève (Suisse). Ce séminaire visait à promouvoir le développement d'un outil pour mesurer et évaluer la mobilisation et la participation en ligne⁵⁶ afin d'aider les États Membres à mieux comprendre les enjeux de l'utilisation des TIC pour la mobilisation civique et la participation publique.

⁴⁸ http://www.wipo.int/edocs/mdocs/diplconf/en/vip_dc/vip_dc_8.pdf.

⁴⁹ <http://www.wipo.int/ardi/en/>.

⁵⁰ <http://www.research4life.org>.

⁵¹ <http://www.wipo.int/patentscope/en/programs/aspi>.

⁵² Voir <http://investment.unido.org/imp/>.

⁵³ www.clustersfordevelopment.org/.

⁵⁴ <http://askia.uneca.org/askia/node/1>.

⁵⁵ L'Union européenne mène un projet avec le secteur privé sur l'intégration en ligne (voir www.m-inclusion.eu).

⁵⁶ http://workspace.unpan.org/sites/Internet/Documents/METEP%20framework_18%20Jul_MOST%20LATEST%20Version.pdf.

d) *Renforcement des capacités (C4)*

54. L'UIT a organisé la huitième réunion de facilitation de la grande orientation C4 lors du Forum du SMSI sur le thème principal «Les compétences électroniques nationales pour la société du savoir». L'UIT a aussi adopté des orientations pour la mise en œuvre d'un nouveau programme de centres d'excellence pour le cycle 2015-2018⁵⁷.

Formation technique

55. L'UIT a organisé des ateliers sur les systèmes de microstation et de satellite⁵⁸, et l'Académie de l'UIT met au point un nouveau programme de formation à la gestion du spectre⁵⁹.

56. L'ISOC a engagé des programmes de formation technique en coopération avec les registres Internet de région. L'ISOC a aussi organisé des ateliers avec l'Union africaine, pour soutenir la création de points d'échange Internet en Afrique⁶⁰, et des ateliers en Amérique latine et en Afrique sur la lutte contre le spam.

57. Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation de l'OMPI⁶¹ apportent au personnel de recherche et au secteur privé une aide spécialisée sur l'accès à l'information technologique à partir de base de données en ligne de brevets et de périodiques scientifiques et techniques.

Entreprise et entrepreneuriat

58. L'Association tunisienne pour Internet et l'ONUDI ont mis en place un programme sur l'entrepreneuriat numérique⁶², structure en ligne proposant aux jeunes une formation à l'entrepreneuriat. Dans le cadre du projet de l'ONUDI au Viet Nam sur l'inscription au registre du commerce, le personnel du registre principal et de ses bureaux provinciaux a été formé à l'informatisation des processus et des procédures⁶³.

59. La CEA s'emploie, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie, à transformer les points d'accès locaux aux TIC en centres de téléinnovation, dans le cadre du Réseau de connaissances des télécentres locaux africains⁶⁴. Elle a mené à ce titre une étude de fond sur la gestion et la propriété des télécentres et mis au point des plans d'activité stratégiques et un module pratique⁶⁵.

Éducation, jeunes et filles

60. Dans le cadre de ses nombreuses initiatives sur la connectivité scolaire, l'UIT a offert des programmes de formation des enseignants et aidé à mettre au point des programmes scolaires sur l'utilisation des ordinateurs et l'application de la technologie dans un grand nombre de matières⁶⁶.

61. L'UIT a mis spécialement l'accent sur l'autonomisation des filles et des femmes, instituant en 2010 une Journée internationale des filles et des TIC. La Journée 2013 a été

⁵⁷ <http://www.itu.int/ITU-D/asp/CMS/coe.asp>.

⁵⁸ <http://academy.itu.int/index.php/component/k2/item/1083>.

⁵⁹ <http://academy.itu.int/>.

⁶⁰ <http://www.internetsociety.org/events/workshops/axis-project-and-axis-workshops>.

⁶¹ <http://www.wipo.int/patentscope/en/programs/tisc>.

⁶² <http://www.dep-youth.org/>.

⁶³ <http://investment.unido.org/imp/>.

⁶⁴ <http://community.telecentre.org/profiles/blogs/knowledge-network-of-african-community-telecentres-knact-portal-t>.

⁶⁵ http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/a68d65_bn_ECA.pdf.

⁶⁶ http://www.itu.int/ITU-D/sis/Connect_a_school/.

célébrée par plus de 40 000 filles et jeunes femmes⁶⁷. L'UIT continue également d'héberger le portail sur les filles et les TIC⁶⁸.

62. La CESAO a élaboré une étude intitulée «Incidence des TIC sur la jeunesse arabe: éducation, emploi et changement social»⁶⁹.

Gouvernement

63. En février 2013, la CESAO a lancé un projet de formation aux rudiments des TIC à l'intention des responsables publics de la région⁷⁰ pour sensibiliser les décideurs à l'utilisation des TIC pour le développement durable et renforcer leurs compétences à cet égard.

64. La CEE prête un soutien actif au renforcement de l'aptitude des décideurs à réformer les cadres juridiques relatifs aux TIC. D'autres programmes mettent l'accent sur les bases de données et la formation et les services consultatifs en ce qui concerne l'environnement, le commerce et la gestion foncière, ainsi que l'appui aux entrepreneuses⁷¹.

e) Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC (C5)

65. Lors du Forum du SMSI, l'UIT a évoqué la nécessité d'une meilleure coopération internationale dans le domaine de la cybersécurité⁷². Les initiatives spécifiques sont notamment le programme mondial sur la cybersécurité, les ressources législatives de l'UIT sur la cybercriminalité et deux nouvelles résolutions du Groupe d'étude 17 sur la cybersécurité du Secteur de normalisation des télécommunications⁷³. Le Secteur des radiotélécommunications de l'UIT a aussi établi des principes de sécurité pour les réseaux de télécommunications mobiles internationaux⁷⁴. L'UIT et le Partenariat multilatéral international contre les cybermenaces coordonne la création d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique et mène des exercices de cybersécurité pour le compte des pays partenaires. L'UIT coordonne aussi son action avec des partenaires en ce qui concerne l'initiative pour la protection en ligne des enfants⁷⁵.

66. Le secrétariat de la CEE a aidé des spécialistes de la Communauté régionale des communications⁷⁶ à élaborer un projet de zones transfrontières de confiance⁷⁷. La Communauté a engagé des activités de coopération avec le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques sur la révision des orientations en matière d'authentification des documents commerciaux par des moyens autres que la signature⁷⁸.

⁶⁷ <http://girlsiniect.org/girls-in-ict-day-events/2013>.

⁶⁸ <http://girlsiniect.org/>.

⁶⁹ <http://www.escwa.un.org/information/pubaction.asp?PubID=1422>.

⁷⁰ http://www.itu.int/wsis/review/inc/docs/submissions/Form1_WSIS10-HLE-OC_OfficialSubmissions-ESCWA_web.pdf.

⁷¹ http://www.unece.org/fileadmin/DAM/Gender/publication/Support-Systems-January_2014.pdf.

⁷² <http://www.itu.int/wsis/implementation/2013/forum/documents/outcomes.html>.

⁷³ http://www.itu.int/osg/csd/cybersecurity/gca/global_strategic_report/chapt_5_iframe.htm.

⁷⁴ Recommandations M.1078, M.1223, M.1457, M.1645 et M.2012 du Secteur des radiocommunications de l'UIT.

⁷⁵ <http://www.itu.int/osg/csd/cybersecurity/gca/cop/>.

⁷⁶ <http://www.en.rcc.org.ru/>.

⁷⁷ <http://www.en.rcc.org.ru/index.php/component/content/article/226-2009-02-16-09-43-13/810-on-1-3-october-2012-in-geneva-switzerland-28th-session-of-the-rcc-informatization-commission-and-15th-session-of-the-rcc-information-security-commission-were-held>.

⁷⁸ http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/cf_plenary/plenary13/ECE_TRADE_C_CEFAC_2013_4E.pdf.

67. Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI⁷⁹ promeut la protection de la propriété intellectuelle dans les systèmes de nom de domaine Internet par la prévention et le règlement des différends, en liaison avec les propriétaires et les représentants de marques, l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers et les autorités d'enregistrement. En 2013, le Centre a continué de coopérer avec les administrateurs de domaines de premier niveau correspondant à des codes de pays, en appliquant des principes de règlement des différends électroniques et dématérialisés pour les domaines, y compris pour les noms de domaines internationalisés⁸⁰.

68. La CEA et la Commission de l'Union africaine ont élaboré une convention régionale sur la cyberlégislation, menant notamment des consultations régionales sur la cybersécurité en Afrique⁸¹. Le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe a organisé en novembre 2013 l'atelier de sensibilisation aux questions de cybersécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

69. L'IETF, par l'intermédiaire du programme de l'Internet Architecture Board sur le respect de la vie privée, a publié un appel à observations intitulé «Privacy Considerations for Internet Protocols»⁸². L'IETF a aussi lancé une nouvelle liste publique de courrier électronique⁸³ pour débattre de propositions visant à améliorer les protocoles en matière de protection contre les atteintes à la vie privée.

70. L'ISOC a créé un groupe de travail antiabus sur les services de messagerie, les logiciels malveillants et la téléphonie mobile, partenariat de gouvernements, d'opérateurs de réseaux sécurisés, de prestataires de services Internet et de distributeurs de courriel en masse⁸⁴.

f) *Environnement propice (C6)*

71. L'UIT a organisé la réunion de facilitation sur la grande orientation C6 lors du Forum du SMSI sur le thème du comportement et de la demande de consommation futurs⁸⁵. Cinq nouveaux rapports thématiques ont été publiés sur les sujets suivants: connectivité Internet internationale en Afrique subsaharienne⁸⁶, stratégie pour le déploiement de réseaux de prochaine génération dans un contexte large bande⁸⁷, taxation des services de télécommunication et de TIC⁸⁸, fonds de service universel⁸⁹ et réglementation et protection des consommateurs dans un contexte convergent⁹⁰.

72. L'UIT a organisé plusieurs réunions où la question du cadre propice pour les TIC a été abordée, notamment le Colloque mondial des autorités réglementaires⁹¹, le Forum sur la réglementation des télécommunications et des TIC et le partenariat en Afrique⁹², le

⁷⁹ <http://www.wipo.int/amc/en/center/faq/domains.html>.

⁸⁰ <http://www.wipo.int/amc/en/domains/cctld/>.

⁸¹ [http://www.lex-informatica.org/Presentation at uneca Conference.pptx](http://www.lex-informatica.org/Presentation%20at%20uneca%20Conference.pptx).

⁸² <http://tools.ietf.org/search/rfc6973>.

⁸³ perpass@ietf.org.

⁸⁴ <http://www.maawg.org/>.

⁸⁵ <http://www.itu.int/wsis/implementation/2013/forum/documents/outcomes.html>.

⁸⁶ http://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Documents/IIC_Africa_Final-en.pdf.

⁸⁷ <http://www.itu.int/ITU-D/finance/Studies/NGN%20deployment%20strategies-en.pdf>.

⁸⁸ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Documents/Taxation%20Study-final-en.pdf>.

⁸⁹ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Documents/ITU%20USF%20Final%20Report.pdf>.

⁹⁰ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Documents/Regulation%20and%20consumer%20protection.pdf>.

⁹¹ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Pages/GSR2013/default.aspx>.

⁹² [http://www.itu.int/ITU-D/afr/events/FTRA/2013/..](http://www.itu.int/ITU-D/afr/events/FTRA/2013/)

Séminaire régional sur les coûts et les tarifs pour l'Afrique⁹³ et d'autres réunions régionales en Amérique latine, en Asie et en Océanie.

73. La CNUCED et le secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont publié une étude sur l'harmonisation de la législation relative au commerce électronique. La CNUCED a lancé un nouveau projet pour soutenir la mise en œuvre de cadres juridiques sur les transactions électroniques, la cybercriminalité et la protection des données personnelles dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

74. Le secrétariat de la CEE organise des conférences annuelles en Fédération de Russie sur les normes d'information, ce qui permet une analyse de l'expérience et des problèmes des administrations et des entreprises dans l'Union douanière du Bélarus, du Kazakhstan et de la Fédération de Russie.

75. En 2013, la CESAO a offert des services consultatifs pour développer la cyberlégislation en Algérie, en Iraq et au Yémen. La CESAO a aussi établi une note d'orientation sur la cyberlégislation⁹⁴ pour aider les parties prenantes sur les processus législatifs liés au cyberspace.

76. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a poursuivi son programme de travail sur le commerce électronique⁹⁵. En décembre 2013, la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC a décidé de proroger à nouveau le moratoire de l'OMC sur les droits de douane visant les transmissions électroniques⁹⁶. Également en 2013, le Comité du commerce et du développement a organisé un colloque sur le commerce électronique et les petites et moyennes entreprises (PME)⁹⁷, et le Conseil du commerce des services, un colloque sur les services liés à l'évolution du commerce électronique⁹⁸.

g) *Application des TIC (C7)*

Administration en ligne

77. En 2013, le Département des affaires économiques et sociales a coorganisé une conférence à l'intention des directeurs informatiques de la fonction publique et autres hauts fonctionnaires sur leur rôle moteur dans le développement de l'administration en ligne, à Helsinki, avec le Gouvernement finlandais et en coopération avec la Commission européenne⁹⁹. Le Département a aussi organisé le Forum mondial sur l'administration en ligne sur le thème «L'administration publique et la société intelligente» par l'intermédiaire du Bureau de projet des Nations Unies sur la gouvernance, service affilié au Département, en coopération avec le Gouvernement de la République de Corée¹⁰⁰, et a été l'un des partenaires de l'organisation du Sommet gouvernemental organisé aux Émirats arabes unis¹⁰¹.

78. En 2013, le Département des affaires économiques et sociales a organisé des ateliers régionaux pour le renforcement des capacités de décision en ligne en coopération avec le Bureau de projet des Nations Unies sur la gouvernance et a parrainé une réunion de groupe

⁹³ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Pages/Events2013/Cairo/home.aspx>.

⁹⁴ <http://www.escwa.un.org/information/pubaction.asp?PubID=1394>.

⁹⁵ http://www.wto.org/english/thewto_e/minist_e/min11_e/brief_ecom_e.htm.

⁹⁶ [https://mc9.wto.org/; WT/MIN\(13\)/32 – WT/L/907](https://mc9.wto.org/; WT/MIN(13)/32 – WT/L/907).

⁹⁷ https://www.wto.org/english/tratop_e/serv_e/wkshop_june13_e/wkshop_june13_e.htm.

⁹⁸ https://www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/wkshop_apr13_e/wkshop_apr13_e.htm.

⁹⁹ <http://www.unpan.org/Events/Conferences/tabid/94/mctl/EventDetails/ModuleID/1532/ItemID/2322/Default.aspx>.

¹⁰⁰ <http://workspace.unpan.org/sites/internet/Documents/UNPAN90655.pdf>.

¹⁰¹ <http://workspace.unpan.org/sites/internet/Documents/Aide-Memoire%20UNDESA%20Sessions%20Dubai%202013.pdf>.

d'experts intitulée «Le potentiel de transformation de l'administration en ligne» (Bahreïn)¹⁰². Le Gouvernement colombien, le Département des affaires économiques et sociales et le programme des Nations Unies pour le développement ont créé un centre d'innovation pour le développement de l'administration en ligne pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le Département a aussi lancé plus de 15 missions de conseil et d'assistance technique.

79. Le Département des affaires économiques et sociales a mis au point deux outils pour mesurer l'administration en ligne, et a élaboré des principes directeurs sur les données publiques libres et la participation citoyenne qui peuvent être consultés en ligne¹⁰³ et a dispensé des cours interactifs à plus de 5 000 participants au Centre de formation en ligne du Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques¹⁰⁴.

80. La CEA, en collaboration avec la CNUCED, a organisé un séminaire sur l'informatique en nuage et l'administration en ligne en Afrique en décembre 2013¹⁰⁵. La CEA a également lancé une étude sur les données publiques libres en Afrique.

81. L'Université des Nations Unies, la CESAO et le Gouvernement libanais ont organisé conjointement un atelier de formation en novembre 2013 sur les politiques, les infrastructures et l'évaluation en matière d'administration en ligne. La CESAO et le Département des affaires économiques et sociales ont organisé conjointement un atelier régional sur les meilleures pratiques en matière d'administration en ligne en décembre 2013, où une étude sur les stratégies d'administration en ligne dans les pays arabes a été présentée¹⁰⁶.

82. En 2013, l'OMPI a fourni des produits et des services d'assistance technique aux bureaux de propriété intellectuelle de 53 pays et aux bureaux de propriété industrielle et intellectuelle régionaux africains. Les activités ont aussi concerné plusieurs ateliers régionaux centrés sur les principaux sujets concernant l'automatisation, la formation et l'échange de données d'expérience et de pratiques de référence nationales¹⁰⁷.

Commerce électronique

83. La CNUCED, le Centre du commerce international (CCI) et l'Union postale universelle ont organisé des consultations à participation non limitée sur la grande orientation relative au commerce électronique entre décembre 2012 et mi-février 2013. Compte tenu de leurs conclusions, la réunion de facilitation sur le commerce électronique du Forum 2013 du SMSI a axé ses travaux sur le commerce électronique au service du développement.

84. Le *Rapport 2013 sur l'économie de l'information: l'économie infonuagique et les pays en développement* de la CNUCED¹⁰⁸ a souligné que les options qui se présentent aux pays à revenu faible et intermédiaire pour adopter l'économie infonuagique sont différentes de celles qui existent dans les pays plus avancés. Le rapport conseille aux pays en développement d'améliorer leur compréhension des perspectives et des risques du nuage pour pouvoir décider de politiques en connaissance de cause.

¹⁰² <http://www.un.org/en/development/desa/newsletter/desanews/trends/2013/06/index.html>.

¹⁰³ <http://www.unpan.org/DPADM/EGovernment/OpenGovernmentDataandServices/tabid/1536/language/en-US/Default.aspx>.

¹⁰⁴ <http://www.unpan.org/elearning/mdggame/tabid/1419/language/en-us/default.aspx>.

¹⁰⁵ <http://www.uneca.org/scceg>.

¹⁰⁶ <http://www.un.org/en/development/desa/newsletter/desanews/trends/2013/12/index.html>.

¹⁰⁷ http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/a68d65_bn_WIPO.pdf.

¹⁰⁸ http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ier2013_en.pdf.

85. Un projet mené conjointement par la CNUCED et l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour réviser le cadre utilisé par l'OIT pour évaluer les politiques de développement de l'entrepreneuriat féminin et mieux tenir compte de la dimension des TIC a été achevé en 2013.

86. La CEE continue d'élaborer des normes de commerce électronique par l'intermédiaire du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques¹⁰⁹, dont les règles des Nations Unies concernant l'échange de données informatisées pour l'administration, le commerce et le transport (UN/EDIFACT), qui facilitent l'échange de renseignements sur les transports, les douanes, les marchés publics et privés, le secteur manufacturier à flux tendus et les questions financières. En 2013, les répertoires pour l'échange de données informatisées ont été régulièrement améliorés et mis à jour¹¹⁰.

87. La CEA a exécuté un projet sur la facilitation du commerce électronique à l'intention des PME pour améliorer l'application des politiques et des programmes de TIC en Éthiopie et en Gambie¹¹¹. Elle a mené une évaluation sur l'état de préparation en matière de commerce électronique et mis au point un programme de commerce électronique qui sera piloté par certaines PME des deux pays.

88. Le CCI a présenté les résultats d'une consultation sur le commerce électronique lors de deux réunions du SMSI en 2013¹¹². Le CCI a aussi mené des projets pour soutenir des entreprises en Côte d'Ivoire, aux Fidji, au Kenya et au Koweït, en appliquant des outils fondés sur le Web et la téléphonie mobile et en dispensant une formation pour améliorer les liens avec les chaînes d'approvisionnement et les marchés.

89. Plusieurs entreprises privées du monde entier ont lancé des initiatives, notamment des programmes de soutien à la création d'entreprises et des systèmes de paiement mobiles, pour aider les entrepreneurs locaux à adopter les TIC.

Formation en ligne

90. L'UNESCO propose depuis 2011 un référentiel de compétences pour les enseignants en matière de TIC¹¹³. En 2013, l'UNESCO a organisé une réunion sur l'avenir de l'apprentissage mobile¹¹⁴, ainsi que le Forum de haut niveau sur les politiques relatives aux TIC et à l'éducation pour tous¹¹⁵. Elle a aussi mené des activités de renforcement des capacités en coopération avec Commonwealth of Learning en Jamaïque, au Kenya et à Oman sur les TIC nationales dans les politiques d'éducation.

91. La CEE, en collaboration avec le PNUE et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, a élaboré un cours introductif proposé en ligne sur les accidents du travail¹¹⁶.

92. La CEPALC s'est intéressée à la formation des enseignants aux TIC, aux contenus pédagogiques numériques, à l'intégration des TIC dans les programmes scolaires et à l'utilisation des TIC pour l'enseignement et la gestion des établissements. Deux

¹⁰⁹ <http://www.unece.org/cefact/>.

¹¹⁰ <http://www.unece.org/tradewelcome/areas-of-work/un-centre-for-trade-facilitation-and-e-business-uncefact/outputs/standards/unedifact/directories/download.html>.

¹¹¹ <http://www1.unece.org/TabId/3018/Default.aspx?ArticleId=1476>.

¹¹² <http://www.intracen.org/open-consultation/>.

¹¹³ <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/access-to-knowledge/unesco-ict-competency-framework-for-teachers/>.

¹¹⁴ <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002196/219637e.pdf>.

¹¹⁵ http://www.unesco.org/new/en/unesco/themes/icts/single-view/news/high_level_policy_forum_on_ict_and_education_for_all_achievements_and_the_way_forward/#.UtyFwbQo6M8.

¹¹⁶ <http://www.unece.org/env/teia/pubs/onlinetraining2013>.

publications ont été publiées, l'une sur l'intégration des TIC dans le système d'éducation¹¹⁷ et une analyse de l'application en Uruguay du Plan Ceibal, qui intègre les technologies numériques dans l'éducation¹¹⁸.

93. Le secteur privé a mené plusieurs initiatives pour soutenir une série de projets visant à scolariser les enfants qui travaillent, à soutenir les enseignants et les écoles, à relier les écoles sur le plan international, à assurer une formation multiculturelle pour les enseignants et à soutenir l'apprentissage en ligne et la modernisation des programmes.

Santé en ligne

94. L'UIT a organisé un atelier régional sur les services de santé en ligne dans les contextes à faible ressources¹¹⁹ afin d'échanger des connaissances et de diffuser des applications de TIC fondées sur les meilleures pratiques de santé. Deux réunions supplémentaires ont été organisées lors de l'Assemblée mondiale de la santé¹²⁰ et de la session du Conseil économique et social¹²¹ pour mieux informer les États du potentiel de la téléphonie mobile pour la santé.

95. Le programme en ligne de l'OMS pour les pays lusophones soutient la sensibilisation au multilinguisme et coopère étroitement avec les ministères de la santé des pays lusophones pour faciliter l'accès à l'information de santé.

96. Le programme HINARI d'accès à la recherche dans le domaine de la santé, mis en place par l'OMS en collaboration avec de grands éditeurs, permet à plus de 100 pays à revenu faible et intermédiaire d'avoir accès aux plus grandes collections de publications en biomédecine et en santé.

97. En 2013, 38 équipes de pays de cinq régions (Afrique, Europe, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est, Pacifique occidental) ont pris part à des formations dans le cadre d'ateliers organisés conjointement par l'OMS et l'UIT sur l'élaboration de stratégies nationales en matière de cybersanté en vue de mettre au point des programmes nationaux dans ce domaine. Le *Guide pratique des stratégies nationales en matière de cybersanté*¹²² de l'OMS et de l'UIT est disponible actuellement dans cinq des langues officielles de l'ONU.

98. Pour aider les États Membres dans l'application des normes relatives aux données de santé et des normes informatiques liées à la santé, l'Assemblée mondiale de la santé de 2013, dans sa résolution WHA66.24, a souligné l'importance de l'adoption des normes, ainsi que la nécessité de faire en sorte que les noms de domaines de haut niveau mondiaux relatifs à la santé soient exploités conformément à l'intérêt général et aux grands objectifs de santé publique.

99. La CEPALC a élaboré en collaboration avec la Société espagnole d'informatique de santé un manuel de santé publique sur la gestion et la gouvernance de la cybersanté en Amérique latine¹²³. Le manuel a été adopté par des programmes universitaires de formation à l'informatique sanitaire et médicale en Argentine, au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Pérou et en République bolivarienne du Venezuela. La CEPALC mène aussi des études de

¹¹⁷ http://www.eclac.org/publicaciones/xml/6/49396/Integracion_tecnologias_WEB.pdf.

¹¹⁸ <http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/7/49837/P49837.xml&xsl=/tpl/p9f.xsl>.

¹¹⁹ <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/e-Health/201302/Pages/default.aspx>.

¹²⁰ <http://www.who.int/mediacentre/events/2013/wha66/en/>.

¹²¹ <http://esango.un.org/irene/ecosoc.html?page=viewContent&nr=21028&type=8>.

¹²² <http://www.who.int/ehealth/publications/overview.pdf>.

¹²³ <http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/2/47652/P47652.xml&xsl=/tpl-i/p9f.xsl&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl>.

cas sur la télémédecine en République bolivarienne du Venezuela¹²⁴ et sur la cybersanté au Mexique¹²⁵, et une étude régionale sur les protocoles régionaux de politique publique dans le domaine de la télémédecine¹²⁶.

Cyberenvironnement

100. L'UIT a organisé plusieurs réunions pour renforcer les capacités et la sensibilisation concernant les TIC et les changements climatiques, les déchets informatiques et la viabilité écologique¹²⁷. Le Groupe d'étude 5 du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT a approuvé 9 nouvelles recommandations de normes vertes pour les TIC et publié 17 rapports abordant des domaines comme l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements, l'efficacité énergétique, les réseaux intelligents, les déchets informatiques, les TIC durables, les bâtiments durables et la gestion du matériel de TIC en fin de vie¹²⁸.

101. L'Équipe spéciale conjointe constituée de l'UIT, de l'Organisation météorologique mondiale et de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO a organisé deux ateliers pour analyser les possibilités offertes par l'utilisation de câbles sous-marins pour la surveillance des océans et du climat et l'alerte aux catastrophes. Le Groupe d'étude 5 a aussi constitué de nouveaux groupes d'étude sur les villes durables intelligentes¹²⁹ et la gestion intelligente de l'eau¹³⁰ et a continué d'organiser les réunions de l'activité conjointe de coordination sur les TIC et les changements climatiques¹³¹.

102. L'Organisation météorologique mondiale a continué de développer son système d'information météorologique¹³², qui facilite l'accès à l'information sur les questions météorologiques, climatiques et liées à l'eau. Le Projet expérimental de prévention des phénomènes météorologiques extrêmes¹³³ continue d'évoluer. Les TIC sont aussi utilisées par les administrations publiques météorologiques du monde entier, notamment en Ouganda où un service d'alerte par minimessages (SMS) est proposé aux pêcheurs du lac Victoria.

103. Le PNUE et le secrétariat des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm contribuent au débat sur la gestion durable du cycle de vie du matériel de TIC et les déchets électroniques. Le PNUE promeut aussi le développement de méthodes intelligentes de surveillance du climat faisant appel aux TIC, et favorise la coopération entre le secteur des TIC et le secteur de la protection de l'environnement partout dans le monde.

104. Le sous-programme de la CEE relatif à l'environnement, en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et l'OCDE, a adressé un message commun aux coordonnateurs nationaux et aux parties prenantes au sujet des outils électroniques applicables aux registres des rejets et des transferts de polluants, dans le cadre

¹²⁴ <http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/7/49897/P49897.xml&xsl=/tpl/p9f.xsl&base=/socinfo/tpl/top-bottom.xslt>.

¹²⁵ <http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/1/49281/P49281.xml&xsl=/tpl/p9f.xsl&base=/socinfo/tpl/top-bottom.xslt>.

¹²⁶ http://www.eclac.org/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/2/51222/P51222.xml&xsl=/publicaciones/ficha.xsl&base=/publicaciones/top_publicaciones.xsl.

¹²⁷ <http://www.itu.int/en/ITU-T/climatechange/Pages/events.aspx>.

¹²⁸ <http://www.itu.int/en/ITU-T/climatechange/Pages/publications.aspx>.

¹²⁹ <http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ssc/Pages/default.aspx>.

¹³⁰ <http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/swm/Pages/default.aspx>.

¹³¹ <http://www.itu.int/en/ITU-T/jca/ictcc/Pages/default.aspx>.

¹³² http://www.wmo.int/pages/meetings/documents/Final_2013PTC_Report.pdf.

¹³³ <http://www.wmo.int/pages/mediacentre/news/AfricaSevereWeatherForecastingProject.html>.

du Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale¹³⁴. La CEE a aussi élaboré et publié un guide pratique de l'économie verte¹³⁵.

Cyberagriculture

105. «e-Agriculture Community» est une initiative mondiale de la FAO visant à faciliter l'échange de connaissances sur les TIC dans le développement agricole et la sécurité alimentaire. À la fin de 2013, l'affiliation à ce réseau atteignait plus de 10 900 participants enregistrés venant de plus de 170 pays¹³⁶.

106. La CEPALC a réalisé des études sur l'incidence des TIC dans le secteur agricole de la région, notamment en ce qui concerne les bonnes pratiques dans les systèmes d'information, la gestion de la production, l'analyse des risques systémiques et la gestion de l'environnement. La CEPALC et le Gouvernement costaricien ont organisé un séminaire international intitulé «Les technologies numériques pour la compétitivité, l'intégration sociale et le développement durable dans le secteur agricole costaricien»¹³⁷. La Commission a également produit un rapport sur l'application des TIC dans le secteur agricole en Amérique latine¹³⁸.

Cyberscience

107. L'UNESCO a organisé un forum sur l'utilisation de la cyberscience pour renforcer l'interaction entre la science, les politiques et la société où il a été question des nouvelles tendances en cyberscience et de la mise au point d'applications dans les domaines d'intérêt public essentiels¹³⁹.

108. L'UNESCO et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire ont lancé des modules de formation audiovisuelle en physique pour les enseignants de sciences à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement. L'UNESCO a aussi lancé l'Observatoire mondial des instruments de politique publique pour la science, la technologie et l'innovation et a coopéré avec le groupe d'édition Nature pour lancer son projet de bibliothèque scientifique mondiale¹⁴⁰.

109. La CEA a organisé le Comité pour l'information, la science et la technologie au service du développement¹⁴¹ pour mener des activités de renforcement des capacités par l'échange de connaissances et de données d'expérience.

h) Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)

110. Dans le cadre de l'initiative spéciale d'assistance aux peuples autochtones, le Secteur du développement de l'UIT s'emploie à renforcer l'utilisation des TIC parmi les populations autochtones et à promouvoir leur intégration dans la société de l'information. Le plan opérationnel du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT¹⁴² inclut des activités favorisant l'intégration numérique et permettant un accès universel, durable et abordable aux TIC, y compris pour les groupes défavorisés, marginalisés et vulnérables et pour les populations autochtones.

¹³⁴ <http://aarhusclearinghouse.unece.org/>.

¹³⁵ <http://www.unece.org/index.php?id=33571>.

¹³⁶ <http://www.e-agriculture.org/>.

¹³⁷ <http://www.iica.int/Esp/prensa/Lists/Comunicados%20Prensa%202009/DispForm.aspx?ID=864>.

¹³⁸ <http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/9/49319/P49319.xml&xsl=/tpl-i/p9f.xsl&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl>.

¹³⁹ <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/science-technology/sti-policy/e-science/>.

¹⁴⁰ <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/special-themes/science-education/>.

¹⁴¹ <http://www.uneca.org/codist>.

¹⁴² <http://www.itu.int/ITU-D/pdf/op/OP2011-2014.pdf>.

111. L'un des objectifs de la CEPALC, dans le cadre du processus eLAC, est de combler le fossé numérique hommes-femmes en sensibilisant les gouvernements à ce problème. Lors de la Conférence régionale sur les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes, la CEPALC a présenté un rapport intitulé *Women in the digital economy: Breaking through the equality threshold*¹⁴³.

112. La CESAO a entrepris plusieurs initiatives visant à améliorer la qualité des contenus numériques en ligne en langue arabe, parmi lesquelles une étude intitulée «Business models for digital Arabic content»¹⁴⁴ et une initiative intitulée «Promotion of the Digital Arabic Content Industry through Incubation»¹⁴⁵.

113. L'OMPI a organisé, conjointement avec la Communauté andine, un atelier sur l'accès aux ressources génétiques et la protection des connaissances traditionnelles selon le point de vue des populations autochtones. L'atelier a permis aux participants d'examiner l'outil de documentation de l'OMPI sur les connaissances traditionnelles, qui vise à aider les détenteurs de connaissances traditionnelles à déterminer et à défendre leurs intérêts de propriété intellectuelle¹⁴⁶. L'OMPI a également participé à des réunions mondiales et régionales en Indonésie, en République islamique d'Iran et en Norvège sur la préservation des cultures traditionnelles.

i) *Média (C9)*

114. L'UIT a réalisé des études sur la télévision à protocole Internet¹⁴⁷, qui permettra de livrer des contenus améliorés et diversifiés, ainsi que sur les réseaux de prochaine génération¹⁴⁸ afin de réduire les déséquilibres internationaux dans le domaine des médias. Le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT s'emploie également à améliorer les fonctions d'accessibilité des médias audiovisuels dans le cadre du Groupe d'étude sur l'accessibilité des médias audiovisuels¹⁴⁹ et a organisé deux concours d'application de la télévision à protocole Internet¹⁵⁰.

115. L'UIT mène aussi un projet sur la transition de la diffusion analogique et la diffusion numérique visant à aider les pays en développement à adopter la diffusion numérique terrestre.

116. En 2013, l'UNESCO a organisé la Journée mondiale de la liberté de la presse, consacrée à la promotion de la sécurité des journalistes. L'UNESCO a adopté un plan de travail sur la sécurité des journalistes et a mis en avant le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité¹⁵¹.

117. Le Programme international de l'UNESCO pour le développement des communications a lancé une initiative sur le développement des médias de la connaissance¹⁵² et a aussi piloté un programme type de formation de base des enseignants aux médias et à l'information et des indicateurs sexospécifiques pour les médias¹⁵³.

¹⁴³ <http://www.cepal.org/publicaciones/xml/1/51141/womaninthedigitaleconomy.pdf>.

¹⁴⁴ http://www.escwa.un.org/information/publications/edit/upload/E_ESCWA_ICTD_13_TP-1_E.pdf.

¹⁴⁵ http://www.itu.int/wsis/review/inc/docs/submissions/Form1_WSIS10-HLE-OC_OfficialSubmissions-ESCWA_web.pdf.

¹⁴⁶ http://www.wipo.int/export/sites/www/tk/en/resources/pdf/tk_toolkit_draft.pdf.

¹⁴⁷ <http://www.itu.int/en/ITU-T/gsi/iptv/Pages/default.aspx>.

¹⁴⁸ <http://www.itu.int/en/ITU-T/gsi/ngn/Pages/default.aspx>.

¹⁴⁹ <http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ava/Pages/default.aspx>.

¹⁵⁰ <http://www.itu.int/en/ITU-T/challenges/pages/iptv.aspx>.

¹⁵¹ <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002227/222728e.pdf>.

¹⁵² <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/intergovernmental-programmes/ipdc/special-initiatives/media-development-indicators-mdis/>.

¹⁵³ <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/GeneralConferenceReportAnnex.pdf>.

118. L'OMPI a publié une étude intitulée «Le statut juridique des jeux vidéo: Analyse comparative des conceptions nationales»¹⁵⁴ qui présente une analyse juridique de cette forme de plus en plus populaire de divertissement de masse qui constitue un moyen dynamique d'innovation artistique.

j) *Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)*

119. En tant que cofacilitateur de la grande orientation C10, ECPAT International joue un rôle clef dans des initiatives visant à prévenir la violence contre les enfants passant par les TIC. Ses rapports d'évaluation mondiaux ont examiné les progrès accomplis dans la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle¹⁵⁵.

120. Le programme de l'UNESCO sur l'information pour tous a réalisé une étude analytique intitulée «Les problèmes sociétaux et éthiques actuels et futurs de la société de l'information»¹⁵⁶ et élaboré un manuel d'éthique de l'information à l'intention des décideurs¹⁵⁷. L'UNESCO a également organisé une conférence internationale sur l'Internet et les transformations socioculturelles dans la société de l'information en Fédération de Russie¹⁵⁸ et une réunion internationale de spécialistes des aspects éthiques de la société de l'information en Lettonie¹⁵⁹.

121. Industry Dialogue Group a publié des principes directeurs sur la liberté d'expression et le respect de la vie privée dans le secteur des télécommunications¹⁶⁰.

122. La Conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsable des médias et de la société de l'information a organisé un forum sur la liberté d'expression et la démocratie à l'ère numérique et sur les perspectives, les droits et les responsabilités, qui a ouvert la voie à des activités ultérieures du Conseil consacrées notamment à la notion de liberté sur Internet¹⁶¹. Le Comité des ministres a adopté la Déclaration sur les risques présentés par le suivi numérique et les autres technologies de surveillance pour les droits fondamentaux¹⁶².

k) *Coopération internationale et régionale (C11)*

123. La CEE a créé un groupe de travail de projet sur le développement fondé sur le savoir dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale, auquel ont assisté des représentants de haut niveau des gouvernements¹⁶³. La CEE, en outre, coopère étroitement avec la RCC et avec le Conseil interétatique de normalisation, de métrologie et de certification de la Communauté d'États indépendants.

¹⁵⁴ http://www.wipo.int/export/sites/www/copyright/en/activities/pdf/comparative_analysis_on_video_games.pdf.

¹⁵⁵ http://resources.ecpat.net/EI/index_A4A.asp.

¹⁵⁶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002227/222791e.pdf>.

¹⁵⁷ http://www.unesco.org/new/en/media-services/single-view/news/riga_ethics_expert_meeting_outcomes_now_available/#.UtssBdVOnIU.

¹⁵⁸ http://www.unesco.org/new/en/media-services/single-view/news/major_event_by_ifap_to_stimulate_international_reflection_on_internet_and_societal_transformation/#.Ut3WjLQo6M8.

¹⁵⁹ <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/intergovernmental-programmes/information-for-all-programme-ifap/events/global-meeting-of-experts-on-the-ethical-aspects-of-information-society/>.

¹⁶⁰ <http://www.telecomindustrydialogue.org/>.

¹⁶¹ http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/Belgrade2013/default_en.asp.

¹⁶² <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=2074317&Site=CM>.

¹⁶³ http://www.unece.org/speca/kbd_v.html.

124. Les pays d'Amérique latine ont pris part au Dialogue régional sur le large bande dans le cadre duquel il a été demandé à la CEPALC de réaliser une nouvelle étude sur les réseaux mobiles large bande dans la région. Les participants ont aussi examiné les dispositions nécessaires en vue d'installer un nouveau câble sous-marin entre l'Europe et l'Amérique latine.

125. La CESAO a organisé le Forum arabe sur le secteur des TIC, auquel ont participé notamment des experts et des parties prenantes des secteurs public et privé, de la société civile et des milieux universitaires, qui ont débattu du renforcement des mécanismes de financement et d'investissement, de la promotion des initiatives du secteur privé et de la mise en place d'un secteur des TIC compétitif dans la région arabe.

126. L'ISOC a élargi sa collaboration avec des organisations intergouvernementales, notamment l'OCDE, l'Union africaine, le Forum de coopération économique Asie-Pacifique, l'OMPI, la Commission interaméricaine des télécommunications de l'Organisation des États américains et le Conseil de l'Europe, et avec des gouvernements nationaux, en vue de promouvoir le développement de l'Internet libre à l'échelle mondiale¹⁶⁴.

2. Application des thèmes

a) Mécanismes de financement

127. L'investissement du secteur privé dans les TIC s'est poursuivi dans un contexte économique changeant et s'est concentré sur les réseaux mobiles et les infrastructures large bande internationales et nationales. Les institutions financières internationales jouent un rôle essentiel en fournissant à la fois les investissements et l'appui technique nécessaires à la mise en place de cadres politiques et réglementaires attrayants pour les investisseurs privés. La Banque mondiale a investi plus de 1,2 milliard de dollars des États-Unis dans le secteur des TIC dans 30 pays au cours des cinq dernières années.

128. Bon nombre de pays ont mis en place des fonds de service et d'accès universels pour orienter le financement vers l'appui et la mise en place de l'accès et des services TIC dans les localités rurales et sous-desservies. L'utilisation de ces fonds a continué de croître en 2013, en dépit des difficultés de certains fonds à s'acquitter de leur mandat en raison de contraintes politiques, juridiques ou de moyens.

129. Un domaine dans lequel l'accès au financement reste problématique est celui des PME du secteur des TIC dans les pays en développement. Dans les pays pauvres, les individus et les entreprises manquent de possibilités d'obtenir des capitaux de départ pour expérimenter et commercialiser des idées nouvelles¹⁶⁵. Les gouvernements, les fonds de service et d'accès universels, les philanthropes et les institutions internationales peuvent aider à stimuler l'entrepreneuriat TIC créatif en allouant du capital-risque à ces entrepreneurs, tout en favorisant l'apparition de nouveaux mécanismes financiers fondés sur les TIC comme les moyens de paiement par téléphonie mobile, les projets coopératifs et l'externalisation ouverte.

¹⁶⁴ <http://www.internetsociety.org/who-we-are/our-community-and-partners>.

¹⁶⁵ Contribution d'Africa ICT Alliance.

b) *Gouvernance de l'Internet*

Coopération renforcée

130. Le Groupe de travail sur le renforcement de la coopération a tenu ses deux premières réunions en mai et en novembre 2013¹⁶⁶. Il a réalisé une enquête-questionnaire¹⁶⁷ et a reçu 69 réponses sur des sujets tels que la mise en œuvre de l'Agenda de Tunis, le rôle des parties prenantes et des pays en développement et les obstacles à la participation à une coopération renforcée.

131. Les réponses ont donné un aperçu de la diversité des centres d'intérêt des parties prenantes associées au processus de gouvernance de l'Internet. Le Groupe de travail a recensé environ 200 points de débat en vue de déterminer un ensemble de recommandations sur la coopération renforcée pour examen par l'Assemblée générale.

Forum de la gouvernance d'Internet

132. Dans sa résolution 68/198, l'Assemblée générale reconnaît le rôle important du Forum comme instance de dialogue multipartite sur les questions de politique publique liées aux principaux aspects de la gouvernance d'Internet et son rôle dans la mise en place de partenariats.

133. Le huitième Forum sur la gouvernance d'Internet s'est tenu en octobre 2013 à Bali (Indonésie)¹⁶⁸ et a eu pour thème général «Établir des ponts – Améliorer la coopération multipartite pour la croissance et le développement durable». Afin de préparer cette réunion, des forums régionaux ont été organisés en Afrique¹⁶⁹, dans la région arabe¹⁷⁰, en Asie et dans le Pacifique¹⁷¹, en Europe¹⁷² et ailleurs, outre les forums nationaux tenus dans bon nombre de pays¹⁷³. Le huitième Forum a présenté de nouveaux modèles et a recentré certains des thèmes coutumiers du Forum compte tenu de l'évolution du débat sur la gouvernance d'Internet.

134. Le Groupe de travail chargé d'examiner les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet, mis en place par le Président de la CSTD en application du mandat de la Commission consistant à promouvoir le dialogue sur les progrès de la mise en œuvre des résultats du SMSI, s'est réuni à cinq reprises entre février 2011 et février 2012. Le Groupe de travail a présenté son rapport¹⁷⁴ à la quinzième session de la Commission de la science et de la technologie au service du développement, et à la session de fond du Conseil économique et social, tenue du 2 au 27 juillet 2012 à New York (États-Unis d'Amérique). En décembre 2012, l'Assemblée générale a approuvé ces recommandations pour suite à donner.

135. Les recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail ont ensuite été soumises au Groupe consultatif multipartite du Forum, qui a créé un groupe de travail spécifique pour les évaluer et les appliquer. Ce groupe de travail a mené une évaluation des recommandations en mars 2013 et a proposé un calendrier pour leur application.

¹⁶⁶ <http://unctad.org/en/Pages/CSTD/WGEC.aspx>.

¹⁶⁷ http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/WGEC_Summary_of_Responses.pdf.

¹⁶⁸ <http://www.intgovforum.org/cms/2013-bali>.

¹⁶⁹ <http://afigf.uneca.org/>.

¹⁷⁰ <http://www.igfarab.org>.

¹⁷¹ <http://www.rigf.asia>.

¹⁷² <http://www.eurodig.org>.

¹⁷³ <http://www.intgovforum.org/cms/igf-initiatives>.

¹⁷⁴ http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/a67d65_en.pdf.

136. Le secrétariat du Forum a présenté à la CSTD un rapport qui présente certaines des dispositions prises pour donner suite aux recommandations dans cinq domaines: mettre en forme les résultats des réunions du Forum; modalités de travail; financement; étendre la participation et le renforcement des capacités; rattacher le Forum à d'autres entités liées à la gouvernance d'Internet. Les dispositions prises par le secrétariat du Forum ont augmenté ses moyens de communications et de collecte de fond et amélioré les possibilités de participation offertes aux pays en développement.

137. Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet, le secrétariat du Forum et le Groupe consultatif multipartite se sont employés à améliorer la qualité et les résultats du Forum pour renforcer son influence sur la gouvernance et les politiques d'Internet au niveau mondial. La présence croissante du Forum dans les médias sociaux a contribué à renforcer la diffusion et la visibilité de ses résultats. Ses modalités de travail, y compris les consultations à participation non limitée, le Groupe consultatif multipartite et le secrétariat, ont aussi continué de s'améliorer. Une des principales améliorations apportées au cours du cycle de 2013 a été qu'entre la clôture des deuxièmes consultations à participation non limitée et des réunions du Groupe consultatif multipartite en juin 2013 et le huitième Forum à Bali en octobre 2013, le secrétariat du Forum a organisé une série de réunions du Groupe consultatif pour poursuivre les travaux préparatoires de la réunion annuelle. Cette pratique se poursuivra en 2014.

138. Les activités de renforcement des capacités continueront de s'améliorer et de se développer en 2014. Le secrétariat et le Groupe consultatif multipartite continuent d'avoir pour priorité d'accroître le financement du Forum, en encourageant les contributions volontaires auprès de ses donateurs traditionnels et de nouveaux donateurs.

c) *Mesurer la contribution des TIC au développement*

139. Le Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement est une initiative multipartite animée par l'UIT, la CNUCED et la CEPALC visant à améliorer l'accès à des statistiques sur les TIC comparables au plan international et la qualité de ces statistiques¹⁷⁵. En 2013, le Partenariat a créé une équipe spéciale chargée de mesurer le commerce des services de TIC et fondés sur les TIC (ayant la CNUCED pour chef de file). L'équipe spéciale du Partenariat chargée d'évaluer les objectifs du SMSI (ayant l'UIT pour chef de file) a diffusé également un questionnaire de métadonnées pour évaluer l'accès aux données concernant les indicateurs cibles du SMSI.¹⁷⁶

140. L'UIT continue de suivre l'évolution du secteur des TIC au niveau mondial en recueillant des statistiques et des indicateurs. La base de données mondiale d'indicateurs des télécommunications et des TIC est mise à jour régulièrement et largement diffusée¹⁷⁷. En 2012-2013, plus de 150 indicateurs statistiques provenant de plus de 200 pays du monde ont été recueillis. L'UIT a publié la brochure intitulée «The World in 2013: ICT Facts and Figures», où des estimations sont données pour les principaux indicateurs de TIC. En octobre, l'UIT a lancé la publication intitulée *Measuring the Information Society Report 2013*¹⁷⁸, où figurent deux outils d'évaluation faisant autorité, l'indice de développement des TIC et l'indice de prix des TIC, pour suivre l'évolution de la société de l'information.

¹⁷⁵ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/intlcoop/partnership/default.aspx>.

¹⁷⁶ <http://groups.itu.int/wsis-targets/OverviewofTGWSIS/tabid/1017/afv/topicsview/aff/217/Default.aspx>.

¹⁷⁷ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/wtid.aspx>.

¹⁷⁸ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/mis2013.aspx>.

141. La première Réunion du groupe d'experts sur les indicateurs des TIC dans les ménages a examiné les contributions reçues du forum de discussion en ligne du Groupe d'experts pendant l'année 2013 et a mis au point une liste essentielle d'indicateurs de l'accès des ménages aux TIC et de l'utilisation personnelle des TIC¹⁷⁹.

142. Le onzième Colloque mondial sur les télécommunications et les indicateurs de TIC¹⁸⁰ s'est intéressé à des sujets comme la coordination nationale des statistiques relatives aux TIC, les infrastructures de TIC, l'accès aux TIC, les recettes et l'investissement, la qualité de service, le trafic de données, le large bande sans fil, la diffusion numérique, l'accès des ménages aux TIC et l'utilisation personnelle des TIC, et le genre et les TIC.

143. L'Observatoire pour la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes a continué de promouvoir la mesure des TIC dans la région, au moyen de son système d'information statistique en ligne¹⁸¹. Par ailleurs, l'Observatoire régional du large bande produit des indicateurs sur la diffusion du large bande et son accès, les tarifs et la rapidité de connexion¹⁸².

144. La CESAO a produit un rapport sur l'incidence de divers cyberservices sur le développement socioéconomique dans la région arabe¹⁸³ et a organisé un forum sur le rôle des TIC dans le développement socioéconomique de la région¹⁸⁴.

145. La CEPALC a entrepris plusieurs activités pour promouvoir l'évaluation des TIC, dont un atelier méthodologique (conjointement avec la CNUCED) sur la mesure des TIC au niveau des entreprises, un atelier sur la mesure des TIC pour la santé et un atelier régional sur une méthode d'enquête pour l'évaluation des politiques de TIC.

IV. Conclusions et suggestions

146. Les effets économiques et sociaux des TIC sont vastes et profonds. Les gouvernements reconnaissent de plus en plus l'importance et le potentiel des TIC dans leurs objectifs sociaux et économiques nationaux en élaborant des politiques nationales de TIC. Les pays où l'utilisation de l'Internet croît le plus rapidement sont les pays en développement, où l'on voit apparaître de plus en plus de «créateurs Internet», avec près de 150 000 créations d'entreprises liées à l'Internet chaque année. Des disparités importantes subsistent néanmoins dans le développement des TIC d'une région à l'autre et au sein des régions.

147. La gouvernance d'Internet est un aspect important de l'écosystème des TIC, où toutes les parties prenantes ont un rôle important à jouer. Un modèle multipartite constitue une première étape valable vers l'intégration des différents types de structures (formel et informel, d'entreprise et de technologie, ainsi que hiérarchique et décentralisé) que recouvre la gouvernance de l'Internet.

148. L'ONU et les institutions internationales ont engagé les travaux préparatoires de l'examen SMSI+10 qui doit être entrepris par l'Assemblée générale en 2015, parallèlement à leurs délibérations sur le programme de développement après 2015. Dans cette optique,

¹⁷⁹ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/events/brazil2013/default.aspx>.

¹⁸⁰ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/events/wtis2013/default.aspx>.

¹⁸¹ <http://www.eclac.org/tic/flash/>.

¹⁸² <http://www.eclac.org/cgi-bin/getprod.asp?xml=/socinfo/noticias/noticias/4/43574/P43574.xml&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl>.

¹⁸³ http://www.escwa.un.org/information/publications/edit/upload/E_ESCWA_ICTD_13_2_E.pdf.

¹⁸⁴ <http://www.escwa.un.org/main/scroll/printwhatsnew.asp?id=770&referenceNUM=ICT-SocioEcon-2013>.

une session de fond sur le SMSI+10 sera organisée par la CSTD lors de sa dix-septième session en mai 2014.

149. L'application des TIC aux enjeux de développement sera un thème important dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 et il reste impératif de veiller à la coordination entre le processus de délibération à cet égard et le processus d'examen SMSI+10. L'examen SMSI+10 doit mettre en évidence tant les succès obtenus que les problèmes rencontrés dans la réalisation des objectifs du Sommet. Il sera essentiel de tenir compte des enseignements du processus dans le programme de développement pour l'après-2015 s'agissant des interactions complexes entre les TIC et le développement durable, de la garantie d'un développement fondé sur les droits, de la création d'emplois et des perspectives entrepreneuriales, de l'amélioration de l'éducation, de l'autonomisation des femmes et d'autres retombées essentielles.
